

BOURSES DE RECHERCHE JEUNES PROFESSIONNELS 2025

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités des acteurs africains du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, à travers le programme de renforcement des capacités de l'AAEA et des opérateurs pour la mise en œuvre de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville en Afrique (SAO CWIS), financé par la Fondation Gates, l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement attribue des bourses de recherche aux jeunes professionnels africains de l'eau et de l'assainissement. Les bénéficiaires ciblés sont de jeunes chercheuses/étudiantes en master et en ingénierie en dernière année de formation. Chaque bourse, d'une valeur maximale de 1 000 USD (mille), permettra de réaliser un travail de recherche sanctionné par un rapport scientifique sur un thème lié au secteur du secteur Eau-hygiène et Assainissement avec focus sur l'assainissement.

Au cours de la période 2016-2024, l'AfWASA a accordé cent vingt-cinq (125) bourses d'études aux étudiants originaires de vingt-sept (27) pays d'Afrique. Ces bourses ont été attribuées dans le cadre des programmes Africap et SAO CWIS. La Fondation Gates, à travers SAO CWIS, vise à combler le fossé entre les genres dans le domaine de recherche sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Pour l'année académique (2024-2025), 5 bourses seront attribuées aux jeunes femmes (étudiantes) à travers l'Afrique.

Processus de candidature

Les candidats à l'attribution d'une bourse d'études formuleront leurs sujets de recherche en relation avec l'un des thèmes proposés dans le présent appel à candidature. Pour faire acte de candidature, les postulants devront répondre aux critères suivants :

- Être citoyen d'un pays de l'Afrique subsaharienne ;
- Être en règle sur le plan académique vis à vis de leur institution ;
- Présenter un dossier de candidature comprenant :
 1. La copie de la carte d'étudiant ou le reçu d'inscription de l'année en cours (Master 2)
 2. Le diplôme de Licence,
 3. Le curriculum vitae (max. 3 pages),
 4. Trois lettres de recommandation (l'une devrait être de l'encadreur académique) qui atteste par ailleurs que l'étudiant est inscrit en Master 2,
 5. La fiche projet à télécharger sur le site web de l'AAEA
 6. La Photo de profile

Lors de la sélection, la priorité sera donnée aux étudiants et aux jeunes professionnels de l'eau qui sont membres de l'AAEA.

Soumission

Les candidats doivent soumettre leur candidature en ligne en cliquant sur le lien de candidature (<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdQZnLdnIh0161-cXgGIRfyGXSn-xmyZMKSCzucm4GAcNcS8Q/viewform?usp=dialog>).

Pour toute question concernant la candidature ou la soumission, les candidats peuvent contacter les adresses suivantes : udjalia@afwasa.org et vyao@afwasa.org.

La liste des candidats retenus sera publiée sur le site web de l'AAEA : www.afwasa.org et chaque bénéficiaire recevra une notification officielle de l'AAEA.

Délai de soumission

Les étudiants désireux de participer au programme sont priés de soumettre leur dossier complet de candidature au plus tard **le 15 juin 2025**. La période de publication de la liste des bénéficiaires est fixée au **15 Juillet 2025** au plus tard.

Liste des thèmes de recherche

Les thèmes retenus pour le présent programme de bourse pour l'année académique 2025 sont les suivants :

1. Services d'assainissement dans les zones urbaines à faibles revenus
2. Amélioration de l'assainissement urbain et périurbain
3. Technologies numériques pour les services d'assainissement
4. Genre et assainissement.
5. Économie circulaire
6. Changement climatique

Aspect financier

Dans le cadre de cette bourse d'études, le montant maximum alloué par bénéficiaire est de 1.000 US Dollars. Soixante pour cent (60%) de cette somme seront payés au bénéficiaire lorsque le plan détaillé du projet de recherche est finalisé, approuvé par l'encadreur de recherches et reçu par le Programme Recherche et Renforcement de capacités de l'AAEA. Les quarante pour cent (40%) restant sont payés une fois que le bénéficiaire soumet la copie électronique de son rapport final de recherche.

Conditions de reportage

Les étudiants bénéficiaires de la bourse de recherche AAEA devront régulièrement préparer et soumettre un rapport mensuel sur l'état d'avancement de leurs travaux et un rapport final en fin de projet.